



COMMISSION DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA COMMUNICATION

# Communiqué de presse

Paris, le 17 avril 2020

***La commission de la culture salue les premières annonces du ministre en matière de presse et d'industries culturelles, mais invite celui-ci à donner rapidement de la visibilité aux acteurs***

À l'occasion de l'audition en visioconférence de Franck Riester, le jeudi 16 avril, la commission de la culture et de la communication du Sénat a pu interroger le ministre sur la situation du secteur de la presse et des industries culturelles.

« *La crise que nous traversons renforce encore la position hégémonique des grandes plateformes numériques dans les domaines de la presse et des industries culturelles, aujourd'hui largement sinistrés, que ce soit pour l'accès à l'information, la captation de valeur ou la diffusion des productions* » a souligné Catherine Morin-Desailly, présidente, en introduction de l'audition.

Au regard des difficultés rencontrées par la presse, en particulier des titres de presse quotidienne régionale comme Paris Normandie, les Sénateurs se sont félicités de l'annonce par le ministre d'une accélération du versement des aides permettant aux éditeurs de faire face à leurs échéances de trésorerie, ainsi que de l'accord trouvé pour faire bénéficier les pigistes du chômage partiel, avec trois piges dans l'année et deux dans les quatre derniers mois. Michel Laugier (UC – Yvelines) s'est en revanche inquiété « *des attermoissements pris dans la résolution de la crise de Presstalis, et appelle l'ensemble des parties à un accord rapide et conforme aux intérêts de l'ensemble de la filière* ».

Le ministre a par ailleurs précisé, en réponse à Françoise Laborde et à Sylvie Robert, les conditions d'un accès facilité pour les auteurs au fonds de solidarité, ce qui, joint aux initiatives prises par les organismes de gestion collective, devrait permettre à tous de bénéficier d'aides. La commission sera très attentive à ce que nul ne soit exclu pour des raisons tenant aux spécificités d'une profession au statut duquel, comme l'a déjà souligné Catherine Morin-Desailly, il est désormais impératif de travailler.

En conclusion, Catherine Morin-Desailly a enfin indiqué que la commission attendait maintenant la présentation du grand plan de soutien à la culture, qui doit offrir à tous les acteurs du secteur « *de réelles perspectives non seulement d'aide pour passer ce cap difficile mais également d'avenir, afin de permettre au secteur non seulement de survivre, mais également de se projeter, d'anticiper et de continuer à créer.* »

**Le compte rendu de l'audition de M. Franck Riester sera prochainement disponible sur le site internet du Sénat.**

La commission de la culture, de l'éducation et de la communication est présidée par  
**Mme Catherine MORIN-DESAILLY** (UC - Seine-Maritime).

Contact presse : Jean-Christian Labialle - 01.42.34.25.51